



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 30 mars 2021

Préavis N° 05/2021 concernant la réalisation  
de la seconde phase du projet « Enjoy les  
Pléiades »

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du  
29 mars 2021 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 05/2021,

où le rapport des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité et 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser l'engagement d'un montant de CHF 48'896.70 pour la réalisation de la phase 2 du projet « Enjoy Les Pléiades » ;
- Autoriser la municipalité à verser ce montant à Montreux-Vevey Tourisme qui gèrera la réalisation du projet ;
- Amortir ces coûts sur l'exercice courant.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 29 mars 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

  
Jean-Luc Bürgy



La secrétaire

  
Ariane Wunderli